

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLESSE

OBJET : Vote des taux de taxes

Le 10 avril deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Clessé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Christine SOULARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 avril 2025

Présents : Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD - Dominique LIAULT –Carine BLANCHARD – Christine ROCHER - Eloïse GERMAIN – Yannick BOIZUMEAU – Jacques PEROCHON –Sébastien QUINAULT - Danielle GUIGNARD

Absents Excusés : Mickaël AIGUILLON - Sébastien PLAUD - Myriam GERMAIN –

Pouvoir : M. Mickaël AIGUILLON a donné pouvoir à Mme Christine SOULARD

Secrétaire : Danielle GUIGNARD

Après délibération, les taux de taxes sont fixés comme suit :

Taxe foncière bâtie	:	32,77 %
Taxe foncière non bâtie	:	43,80 %
Taxe d'habitation	:	11,60 %

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an que-dessus

Publié ce jour

Certifié exécutoire

Le Maire :



Le Secrétaire de séance :

